

DÉCISION DU MAIRE

D.M. N°2023-333
Création de 2 plateaux multisports
sur les communes déléguées
de Villedieu-la-Blouère et Beaupréau

Le maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges,

VU la délibération n° 20-05-08 du 25 mai 2020 par laquelle le conseil municipal a donné des délégations de pouvoir au maire, et dans son alinéa n°4 «de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 750 000 € HT par marché ou par accord-cadre » ;

Considérant que plusieurs communes déléguées souhaitent mettre en place des plateaux sportifs pour permettre à la population d'avoir des activités multisports ;
Le cabinet VIC OUEST a été chargé d'élaborer le projet et de préparer les pièces nécessaires à la consultation des entreprises et d'assurer le suivi des travaux.

Considérant le souhait de programmer les travaux de création de 2 plateaux multisports, sur les communes déléguées de Villedieu-la-Blouère et Beaupréau.

Il est nécessaire de lancer une consultation en procédure adaptée afin de choisir les entreprises chargées des travaux, dont le montant est estimé à 184 000 € HT.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} – De lancer une consultation en procédure adaptée pour les travaux de création de 2 plateaux multisports, situés sur les communes déléguées de Villedieu-la-Blouère et Beaupréau, dont le montant est estimé à 184 000 € HT.

ARTICLE 2 – De signer les marchés avec les entreprises proposées par la Commission d'Achats en Procédure Adaptée, les avenants et tout autre document relatif à ce dossier.

ARTICLE 3 – Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

ARTICLE 4 - Monsieur le directeur général des services et Monsieur le receveur municipal sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du conseil municipal au cours de sa prochaine séance.

Ampliation sera adressée à Monsieur le sous-préfet de CHOLET.

Fait à Beaupréau-en-Mauges, le 27 juillet 2023.

Franck AUBIN
Maire de Beaupréau-en-Mauges

